

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf décembre deux mille seize, à dix-huit heures trente, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Bonnet Briance, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/12/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Camille DUODOGNON, Dominique GILLES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Frédéric LEMARCHAND, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Paul DUCHEZ (délégation de vote à Sylvette CHADELAUD).

ABSENTS : Pierre LANGLADE, Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2016-113 : RESSOURCES HUMAINES – FORMATION AUX GESTES DE 1ERS SECOURS - CONVENTION DE REFACTURATION AUX COMMUNES

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2016-034 du 10 mars 2016 approuvant la convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour la formation aux gestes de premiers secours,

Monsieur le Président rappelle que lors de sa séance du 10 mars 2016, le Conseil Communautaire a approuvé la convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour la réalisation de formations, mutualisées avec les agents des communes, aux gestes de premiers secours.

Aujourd'hui, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la convention jointe qui définit les modalités pratiques, entre la Communauté de Communes de Noblat et ses communes membres, relatives à cette action.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

Approuve la convention annexée à la présente délibération,

Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec ses communes membres et tous les documents relatifs à cette action.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2016-0064

Fait et délibéré à Saint-Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 12 décembre 2016

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le : 15/12/16
Publié ou notifié
Le : 15/12/16



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

formation aux gestes de premiers secours - convention de re-facturation aux communes

Date de transmission de l'acte : 15/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 15/12/2016

Numéro de l'acte : 2016-113 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20161209-2016-113-DE

Date de décision : 09/12/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.